

CGV-060922

UNIVERSITÉ DE MONCTON

183^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Assemblée annuelle

Le 22 septembre 2006

de 13 h 30 à 16 h

Salle PSL600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	André G. Richard	Sud-Est
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Pauline Roy	Nord-Est
Daniel Bélanger	Professeur (Edmundston)	<u>Invités et invitées</u>	
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Raymond Chiasson	Nord-Est	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Paul Deguire	Professeur (Moncton)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Raymond Gionet	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		
Alida Léveillée-Brown	Nord-Est		
Gaston Poitras	Extérieur des régions		

ABSENCES MOTIVÉES : Louis R. Comeau, Simone Comeau-Geddry, Aubrey Cormier, Paul D'Astous, Robert Després, Liette Dumas-Sluyter, Brian Gallant, Daniel Héту et Jason Savoie

ABSENCES : Ludger Blier, Mike Couturier et Ronald LeBreton

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-050916	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	4
9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS	5
9.1 Comité de vérification	5
9.2 Comité de finance	5
9.3 Comité de placement	5
10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2005-2006	5
11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE	6
12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES	7
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	7
13.1 Nouveau membre	7
13.2 Comité exécutif	7
13.3 Comité exécutif : vice-présidence	7
14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	8
15. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	8
16. REMERCIEMENTS	9
17. ÉVALUATION DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	9
18. CLÔTURE	9
DOCUMENTS	10
Document A : Ordre du jour	A(1)
Document B : Rapport annuel du Comité de vérification	B(1)
Document C : Rapport annuel du Comité de finance	C(1)
Document D : Rapport annuel du Comité de placement	D(1-2)
Document E : État de l'évolution des soldes des fonds	E(1-9)
Document F : États financiers vérifiés 2005-2006	F(1-16)
Document G : Nomination : Comité exécutif	G(1-2)
Document H : Modifications aux Statuts et règlements	H(1-8)
Document I : Rapport annuel du VRER	I(1-23)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 13 h 35.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Paul T. Boudreau**, décédé le 25 juin 2006. Il a été professeur, directeur du Département de comptabilité, vice-doyen et doyen de la Faculté d'administration. Il a été élevé au rang de professeur émérite en administration en octobre 2005; **Esther Fine**, décédée le 13 septembre. Elle avait reçu, avec son mari Isadore Fine, un doctorat honorifique ès arts en octobre 2001; et **Jeannette Marcotte**, décédée le 16 septembre. Elle faisait partie de l'Ordre des Régents et des Régentes à titre d'ambassadrice.

3. ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le président souhaite la bienvenue à Paul Deguire, professeur au Campus de Moncton.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

R : 01-CGV-060922

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Gaston Poitras, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUEL CGV-050916

R : 02-CGV-060922

Annie C. Daneault, appuyée par Lise Bastarache, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-050916 soit adopté.* »

Vote sur R02

Pour 13

Abstention 1

ADOPTÉE

Note de la SG : Correction au procès-verbal CGV-050915, page 8, rubrique 15, 3^e ligne du bas, il faut lire « subventions globales *circa* 3 M\$. »

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

Aucune.

10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2005-2006 (suite)**État du solde de fonds de fonctionnement général** (suite)

- ▶ Un gouverneur remarque que nous sommes quinze mois en attente d'une réponse du gouvernement provincial. Le dossier ne devrait-il pas se résoudre d'ici un an?

Le recteur et vice-chancelier et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines répondent aux questions en précisant les points suivants :

- ▶ L'Université de Moncton est en défaut de paiement de l'ordre de 400 000 \$/mois depuis le mois de juin 2005. Par rapport au test de solvabilité, le gouvernement du Nouveau-Brunswick est au courant de la situation depuis plusieurs mois. Les pourparlers nous permettent de croire qu'une solution est en vue.
- ▶ Concernant le fonds de développement, les professeures et professeurs utilisent les fonds. Il faut savoir que ces fonds peuvent être reportés d'une année à l'autre pour une période de trois ans.
- ▶ Le déficit est l'effet de la réalité du marché. Le Conseil des gouverneurs a demandé au Comité exécutif, l'an passé, de travailler avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin de régler le dossier. La stratégie, à ce moment-ci, n'est pas de prévoir des coupures pour payer le déficit.

Le président indique que ce point demeurera à l'ordre du jour. Il rappelle qu'une lettre du premier ministre Bernard Lord permet de croire que le dossier pourrait être finalisé dans les prochains mois.

Rapport du vérificateur externe

À l'aide de diapositives électroniques, le vérificateur externe, Roger Bastarache, explique que le rapport financier au 30 avril 2006 pour l'Université de Moncton comprend les états financiers des fonds de fonctionnement par campus ainsi que les fonds de fiducie, recherche, dotation et immobilisation; le tout étant consolidé pour l'ensemble de l'Université. Le rapport contient aussi des notes complémentaires. La vérification a été effectuée selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Une gouverneure demande si tous les intérêts sont comptabilisés dans les dépenses? Et, si oui, est-ce possible de connaître le montant en prévoyant une ligne à cet effet? Le vérificateur explique que les intérêts sont comptabilisés dans les dépenses. Il prend bonne note de cette suggestion pour les rapports à venir.

R : 06-CGV-060922

Conrad Ferguson, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport financier annuel de l'Université de Moncton au 30 avril 2006. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Le président remercie les invités Roger Bastarache et Daniel Godbout.

11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE**R : 07-CGV-060922**

Conrad Ferguson, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« Que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2006-2007, soit faite par la firme LeBlanc Nadeau Bujold. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES**R : 08-CGV-060922**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Raymond Chiasson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et administratrices. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**13.1 Nouveau membre****R : 09-CGV-060922**

Jean-Guy Finn, appuyé par André G. Richard, propose :

*« Que **Gilda Landry** soit nommée membre du Conseil des gouverneurs représentant la région du Nord-Est pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

En ce qui concerne le renouvellement du mandat de Raymond Chiasson, une lettre a été envoyée au premier ministre du Nouveau-Brunswick. Un accusé de réception a été reçu, mais nous sommes en attente d'une réponse.

13.2 Comité exécutif

Voir le Document G, p. 1

R : 10-CGV-060922

Jean-Guy Finn, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

*« Que **Pauline Banville-Pérusse** soit nommée membre du Comité exécutif pour un an, soit jusqu'à la fin de son mandat au Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13.3 Comité exécutif : vice-présidence**R : 11-CGV-060922**

Jean-Guy Finn, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

*« Que **Pauline Banville-Pérusse** soit nommée vice-présidente du Conseil des gouverneurs pour un an, soit jusqu'à la fin de son mandat au Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

Un gouverneur propose au Comité de gouvernance d'aviser les membres du Conseil des gouverneurs des postes à combler au cours de l'année afin que ceux-ci puissent faire des suggestions. Le président du Comité de gouvernance et la secrétaire générale développeront une grille qui permettra aux membres du Conseil des gouverneurs de repérer rapidement les membres des comités qui terminent des mandats.

14. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Voir le Document H, p. 1-8

R : 12-CGV-060922

Yvon Fontaine, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées aux articles suivants des Statuts et règlements : article 47 Direction facultaire; article 51 Conseil de faculté; article 53 École; article 54.1 Assemblée de l'école; et article 62 Directeur, directrice d'école. »

Vote sur R12

Pour 13

Contre 1

ADOPTÉE

15. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document I, p. 1-23

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente, à l'aide de diapositives électroniques, son rapport portant sur les faits saillants de la vie universitaire pendant l'année 2005-2006. Ceux-ci portent sur a) l'acceptation des paramètres de la reconfiguration des programmes et l'embauche d'une coordonnatrice; b) la création du nouveau Bureau des relations internationales et du Service de la mobilité; c) la préparation du projet d'un Institut d'études acadiennes; d) les analyses sur les dossiers de l'environnement et les créneaux de recherche; e) la stratégie de gestion à la Faculté des études supérieures et de la recherche et f) les analyses sur l'abandon et sur la persistance aux études. Il présente par la suite une synthèse des rapports annuels des décanats, des centres et des chaires de recherche ainsi que des services et des bureaux rattachés au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Les points suivants sont soulevés :

- ▶ Si nous comparons l'Université de Moncton à la University of New Brunswick, qu'est-ce qui explique l'écart dans l'obtention des subventions de recherche?
- ▶ Est-ce que le fait que l'Université de Moncton s'est classée quatrième au pays pour les subventions obtenues durant la dernière année est un indicateur d'une croissance en recherche?

Le recteur et vice-chancelier ainsi que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche offrent les explications suivantes :

- ▶ La University of New Brunswick, institution plus grande que l'Université de Moncton, offre un plus grand nombre de programmes de deuxième et de troisième cycles que l'Université de Moncton. Ceci est un facteur important lorsque vient le temps de présenter des soumissions auprès des grands conseils de recherche.
- ▶ Dans le plan stratégique de l'Université de Moncton, pour l'année 2006-2007, un des objectifs est celui de mettre sur pied une stratégie institutionnelle en recherche.
- ▶ Il est difficile de quantifier le montant de recherche à l'Université de Moncton. Plusieurs facteurs doivent être considérés si nous voulons faire des comparaisons en recherche avec la UNB. Le nombre de professeurs-chercheurs augmente à l'Université de Moncton et le taux de professeurs ou professeurs titulaires d'un Ph. D. est environ 70 %. Si nous comparons les activités en recherche d'une année à l'autre, à l'Université de Moncton, on constate une progression intéressante. L'Université de Moncton abrite six chaires de recherche du Canada et une septième pourrait être mise sur pied dans les deux prochaines années.

**15. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE
(suite)****R : 13-CGV-060922**

Conrad Ferguson, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

16. REMERCIEMENTS

Le président remercie les membres qui terminent leur mandat. Il s'agit de Robert Després (6 ans), Raymond Chiasson (3 ans) et Alida Léveillé-Brown (9 ans).

17. ÉVALUATION DU RECTEUR

Cette partie de la réunion se déroule en présence des membres et de la secrétaire générale.

18. CLÔTURE

La séance est levée à 16 heures.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président_____
Lynne Castonguay, secrétaire générale